



# Dossier Unique d'Inscription 2024/2025

## 1ère INSCRIPTION AUX SERVICES (une fiche par enfant) Tarifs, horaires et conditions d'inscription dans "informations pratiques"

Après réception et validation du DUI, l'Espace Famille vous enverra par mail un code abonné afin de créer votre COMPTE FAMILLE via le PORTAIL du site Internet de la ville. Vous pourrez ensuite télétransmettre sur votre compte famille tous les justificatifs (voir informations pratiques) et accéder à la réservation en ligne.

Nom, Prénom de l'enfant : .....

Date de naissance : .....

Maternelle     Élémentaire     Collège    Classe/niveau en sept. 2024 : .....

### Restauration scolaire

Toute demande de modification (réservations supplémentaires ou annulation de réservations) ne sera prise en compte qu'à condition qu'elle ait été faite sur votre compte famille au minimum 7 jours à l'avance. Toute annulation hors délai entrainera la facturation du repas.

En cas d'absence pour maladie, un justificatif devra être envoyé dans les 48h à l'Espace Famille pour annuler la facturation.

L'accueil d'un enfant ayant des allergies alimentaires au service de restauration scolaire n'est possible qu'avec la signature préalable du PAI rédigé avec le médecin et les autres partenaires concernés (directrice d'école, élu, responsable de la restauration). Ce PAI est valable un an. Il doit être renouvelé chaque année.

### Accueil Périscolaire (APS) lundi mardi jeudi vendredi

- APS Matin (forfait mensuel)
- APS Soir (forfait mensuel)
- Accueil occasionnel matin (tarification à la présence)
- Accueil occasionnel soir (tarification à la présence)

### Accueil de Loisirs (ALSH) mercredi et vacances

- Journée (repas et goûter inclus)
- Journée (sans repas et sans goûter) Uniquement si Protocole d'Accueil Individualisé
- Matin sans repas Départ entre 11h45 et 12h00
- Matin avec repas Départ entre 13h45 et 14h00
- Après-midi sans repas Arrivée entre 13h45 et 14h00 (goûter inclus)
- Journée Vacances sportives (repas et goûter inclus). **Petites vacances.**

Toute absence non justifiée ou non signalée dans les délais impartis sera facturée.

### **Multisports (à partir de 6 ans) / Escalade (à partir de 7 ans)**

Compléter la fiche d'inscription "multisports/escalade"\* et le questionnaire santé.  
Retour du dossier au PAIJ auprès de l'animateur sportif

Renseignements : Christophe MAGUER 06.73.68.61.06

[Pas de retour à l'Espace Famille.](#)

\* Enfant hors commune ou non scolarisé à ARES : Pour l'activité escalade remplir la fiche « inscription escalade hors commune